



CANADIAN SOCIETY OF RESPIRATORY THERAPISTS
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES

INSTRUCTIONS SUR LE VOTE PAR PROCURATION

Tout membre en règle de la SCTR, peut exercer son droit de vote par procuration en désignant comme mandataire un membre agréé, honoraire ou sénior en règle. Le mandataire désigné par la procuration doit être présent à l'assemblée.

Désignation d'un mandataire : Je, _____, membre agréé, honoraire ou sénior en règle de la Société canadienne des thérapeutes respiratoires (SCTR) domicilié à _____, dans la province de _____ désigne par les présentes _____, numéro d'inscription _____, comme mon mandataire afin qu'il (elle) vote en mon nom conformément aux directives ci-dessous lors de l'Assemblée générale annuelle 2019 de la SCTR.

Nom en caractères d'imprimerie Signature Numéro d'inscription SCTR

Signé en ce _____ e du mois de _____ 2019.

Assignation de votre vote par procuration : Si vous souhaitez assigner votre droit de vote par procuration à l'un des membres du conseil d'administration de la SCTR, vous trouverez ci-dessous leurs noms et numéros d'inscription à la SCTR :

Jeff Dionne (ON) - Registry #6542

Chitra Gnanabasean (ON) – Registry #4904

Scott Vigliotti (C-B) - Registry #5066

Patricia-Ann Therriault (QC) – Registry #3898

Tammy Fagan (NL) – Registry #3956

Paul Williams (ON) - Registry #2131

Edouard Saadé (SK) – Registry #13794

** Veuillez prendre note que le nom du président de la SCTR ne figure pas sur la liste ci-dessus. Adam Buettner, président de la SCTR, présidera l'Assemblée générale annuelle et, en cas d'égalité des voix, il aura voix prépondérante.*

Les points à l'ordre du jour nécessitant un vote comprendront : (veuillez inscrire un X pour voter)

1. Motion d'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2018.
Pour _____ Contre _____ À la discrétion du mandataire _____
2. Motion d'adoption des états financiers vérifiés pour la période se terminant le 31 décembre 2018.
Pour _____ Contre _____ À la discrétion du mandataire _____
3. Motion visant à nommer le cabinet de comptables agréés Oueseley, Hanvey, Clipsham, Deep d'Ottawa, en Ontario, à titre de vérificateurs de l'exercice financier 2019.
Pour _____ Contre _____ À la discrétion du mandataire _____
4. Motion de ratification des membres élus au conseil d'administration pour l'exercice 2019-2020.
Pour _____ Contre _____ À la discrétion du mandataire _____

Les Formulaires de procuration doivent être reçus au plus tard vendredi 3 mai 2019 à midi.
Veuillez transmettre le formulaire par télécopieur au 613-521-4314, par courriel à admin@csrt.com.